

## ARBRES d'ALIGNEMENT

### *ARBRES d'ORNEMENT*

#### L'ENTRETIEN

**L'entretien des arbres est un art** parce que l'arbre est un être vivant. Le principe n°1, c'est *respecter les arbres et les laisser en paix le plus possible tout en les surveillant*. La notion de respect de l'arbre est une notion importante pour l'arbre mais aussi pour le gestionnaire. On pratique une taille douce et légère, l'arbre stresse moins... il fait donc moins de rejets et donc, les tailles se font plus rares, plus espacées dans le temps. Globalement, sur 20 ans, cette solution est moins coûteuse que des tailles répétées sans nécessité... un point important par ces temps de restrictions budgétaires.

Apparaît alors la différence entre une taille qui se voit mais qui mutile les arbres inutilement et obère leur valeur d'avenir et peut à terme les rendre dangereux, et une taille raisonnée, « douce » qui accompagne l'arbre dans son développement tout en respectant la sécurité.

**ATTENTION** à une gestion des arbres *en dents de scie* – on ne fait rien, on laisse monter puis on rabat sévèrement.

**Par conséquent**, pour conduire au mieux les arbres et améliorer la qualité paysagère, il faut :

- un plan de gestion, un entretien régulier et des tailles légères respectant l'architecture de l'arbre et préservant son avenir ;

- des professionnels de l'arbre qualifiés.

- des gestionnaires et des élu(e)s qui arrêtent de commander des tailles contraires aux règles de l'art.

#### LA TAILLE

La taille des arbres d'alignement et d'ornement requiert de « bonnes pratiques » actuellement bien codifiées grâce aux règles professionnelles éditées par l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP)<sup>1</sup>.

*Un arbre taillé trop fortement devient dangereux, coûteux et laid.*

*Un arbre taillé dans les règles de l'art est beau, solide et en bonne santé<sup>2</sup> ; il est économique à entretenir.*



#### LES VIEUX ARBRES

Les arbres sénescents demandent une connaissance particulière de l'arbre et de sa physiologie. L'UNEP précise que « *les interventions sur ces arbres doivent être les plus légères possibles* » et aussi « *seules les suppressions de gros bois morts ou de grosses branches fragilisées sont possibles sans préjudice pour l'arbre.* » (page 21).

Croire que des tailles sévères sur de vieux arbres vont leur redonner de la vigueur est une des nombreuses (mauvaises) idées reçues sur la gestion des arbres. En cas de sujet historique à forte valeur patrimoniale ou paysagère, le recours à un expert spécialisé en vieux sujets est, bien sûr, obligatoire avant toute intervention.

<sup>1</sup> Cahier n° P.E.1-RO d'octobre 2013 réalisé dans le cadre de la convention de coopération signée entre l'UNEP et le Ministère en charge de l'Agriculture. Il est disponible sur le site de l'UNEP.

<sup>2</sup> Slogan de la campagne « *Respectons les arbres* », SFA (Société Française d'Arboriculture) et CAUE 77